

**Mémoire présenté au Comité spécial sur la réforme électorale
par John Dutton, Montréal (Québec)**

Que signifie l'acte de voter?

Le Comité a été mis sur pied parce que le gouvernement canadien et la population canadienne croient que le système électoral en vigueur au pays ne fonctionne pas. Le droit de vote est fondamental pour la démocratie. Cela dit, tout droit ne suffit pas nécessairement en lui-même pour renforcer la volonté de contrôler sa destinée ou inspirer la participation. C'est la signification que revêt ce droit – une combinaison d'appréciation rationnelle et d'attachement émotionnel – qui lui donne de la valeur et stimule l'engagement envers le processus politique.

Dans ma vie professionnelle, comme auteur et concepteur-rédacteur en marketing, je suis un spécialiste dans l'art de communiquer la signification. Ma contribution personnelle au débat sur la réforme électorale est donc l'humble suggestion faite dans ce bref mémoire. Par celui-ci, je souhaite dire que tous les changements discutés doivent être analysés du point de vue non seulement de l'équité et de l'engagement d'ordre social et politique, mais aussi de la signification d'ordre personnel.

Le Comité est à examiner un certain nombre de systèmes et méthodes de vote qui sont employés dans le monde entier. Les statistiques sur la participation des électeurs et les résultats électoraux sont importantes à analyser, mais j'aimerais respectueusement détourner l'attention du Comité des questions purement mathématiques juste un moment, le temps qu'il examine mon mémoire. Pour pouvoir faire une évaluation juste et complète des répercussions de toute réforme électorale, il serait nécessaire et utile d'étudier la signification que revêt une telle réforme.

Il ne relève pas de l'objet du présent mémoire ni du mandat du Comité de réfléchir à fond aux questions concernant la signification de la démocratie même. Puisque je ne suis pas un expert en philosophie politique, ni en procédures électorales ou en modes de scrutin

d'ailleurs, je laisserai à d'autres personnes plus qualifiées que moi le soin d'évaluer les avantages et inconvénients des divers modes de scrutin et méthodes utilisés dans les autres pays par rapport au scrutin majoritaire uninominal à un tour que nous utilisons présentement au Canada. Cela dit, je suis un expert pour créer et modifier les perceptions et les comportements. Les propos qui suivent sont donc présentés sous l'angle qualitatif plutôt que quantitatif.

Les seules statistiques dont je ferai mention ici sont les suivantes : bien que la participation des électeurs à l'élection fédérale d'octobre 2015 ait été plus élevée que celle de l'élection de 2011, une proportion importante des électeurs inscrits ont tout de même choisi de ne pas voter¹. Cette proportion varie selon la province, le groupe d'âge et le motif de l'abstention, mais elle est suffisamment élevée pour faire la preuve que, pour de nombreux Canadiens en âge de voter, l'acte de voter en soi est dénué de sens ou, à tout le moins, n'est pas assez significatif pour trouver le temps ou l'énergie d'y prendre part. Près du tiers (30 %) des Canadiens âgés de 25 à 44 ans qui n'ont pas voté à l'élection de 2015 expliquent leur abstention par le manque de temps². Pourtant, il n'est pas déraisonnable de présumer que beaucoup de ces mêmes 30 % de Canadiens ont réussi à trouver une demi-heure le jour de l'élection pour regarder des sports ou des variétés à la télévision. Lorsque les célébrités et les équipes sportives sont plus significatives que le processus qui nous permet de choisir notre gouvernement, nous devons conclure que non seulement le processus ne fonctionne pas, mais qu'il manque de signification intrinsèque et profonde aux yeux des Canadiens.

Que signifie le fait de se rendre à un bureau de vote et de faire un X sur un bulletin lors d'une élection générale? Que signifie le fait de consulter la liste de candidats locaux sur un bulletin de vote lorsque les médias grand public et les médias sociaux nous submergent de messages et de déclarations provenant des chefs des partis politiques nationaux?

Avec le système actuel, l'acte de voter peut signifier de choisir le représentant local d'un parti national dont on appuie les idéaux et le programme. Il peut également vouloir dire de voter pour le chef d'un parti national en raison d'une affinité avec sa personnalité, ou encore de voter pour un candidat dont le parti a une chance raisonnable de défaire un autre parti peu apprécié (vote stratégique). Il peut également signifier de voter pour un politicien local en fonction de promesses qui auront une incidence sur la vie quotidienne locale.

Cependant, la signification de « local » a été redéfinie par les communications modernes de masse, surtout Internet, et ce mot n'a plus le même sens qu'à l'époque où notre mode de scrutin a été créé et qu'il fallait deux jours pour se rendre de Montréal à Sherbrooke. Par conséquent, un député local, bien qu'il conserve une très grande valeur en tant que voix d'une ville ou d'un quartier au Parlement, peut avoir perdu un peu de son importance relative en ces temps modernes par rapport au parti auquel il appartient. Les groupes sociaux sont dorénavant infiniment plus complexes sur le plan géographique en raison des médias sociaux. Les amis et membres de la famille avec qui on interagit tous les jours peuvent se trouver n'importe où dans le pays, et leurs problèmes deviennent nos problèmes, qu'il s'agisse de protester contre le passage d'un oléoduc ou l'interdiction municipale d'une race de chiens.

C'est donc dire que les liens significatifs de la vie de tous les jours à l'ère d'Internet ont surpassé l'emplacement géographique, et bien que les niveaux de participation des électeurs aient été en chute avant l'avènement des médias sociaux, un mode de scrutin qui insiste sur la signification des candidats locaux, mais débouche encore sur un résultat national n'est plus un héritage historique, mais bien un anachronisme absurde.

Pour qu'un mode de scrutin représente véritablement les vastes intérêts des électeurs en âge de voter, il doit trouver un équilibre entre le sens traditionnel de la représentation locale pour les personnes qui apprécient la présence d'un député local et le sens contemporain de la participation nationale pour les personnes qui souhaitent que leur vote compte vraiment dans le résultat de l'élection nationale.

Les autres moyens de contrer la faible participation des électeurs sont l'adoption du scrutin obligatoire (possiblement accompagné d'une amende comme celle imposée aux citoyens qui ne remplissent pas le formulaire de recensement) et l'ajout de méthodes de vote à distance, comme le vote en ligne.

Pour ce qui est de la première de ces mesures, je prierais le Comité de tenir compte de ce que signifie le fait d'être obligé de voter pour un Canadien qui a évité de voter aux élections antérieures. En rendant le vote obligatoire, ne vient-on pas le classer dans la même

catégorie d'obligations que celle de remplir le recensement, de payer ses impôts ou de remplir son devoir de juré? En d'autres mots, n'enverrait-on pas le message que l'acte de voter est un devoir civique solennel qu'il ne faut pas ignorer ou prendre à la légère? Ne permettrait-on pas alors non seulement d'accroître la participation électorale, mais aussi de changer l'attitude psychologique envers la participation démocratique parmi les personnes qui se sentent actuellement exclues du processus? Le vote obligatoire devrait-il prévoir une option d'abstention pour que les personnes qui souhaitent exprimer un « vote de protestation » puissent faire également entendre leur voix?

Pour ce qui est de l'adoption des méthodes de vote en ligne, nous devons reconnaître que les Canadiens de tous les âges et les groupes sociaux « votent » régulièrement lorsqu'ils cliquent sur « j'aime » ou prennent part à des sondages en ligne. Ce comportement ne devrait pas être rejeté comme ayant peu d'intérêt pour la participation au processus démocratique. Il y a une leçon fondamentale à tirer des « j'aime » de Facebook parce que les utilisateurs leur trouvent un sens et se sentent engagés par le simple clic d'une souris. Le même geste posé pour exprimer un vote lors d'une élection ne serait-il pas moins solennel dans le fond que le fait de faire un simple X sur un bulletin de vote, pourvu que le contexte et le processus soient perçus comme dignes de confiance et légitimes?

Les consultations publiques sur la réforme électorale qui sont menées actuellement visent à déterminer comment nous pourrions renforcer le sentiment de pouvoir d'être partie prenante au processus démocratique du Canada. Que signifie le fait d'être « partie prenante »? Cela signifie de posséder une participation quantifiable (un vote). Mais cette possession ne peut être significative que si ce vote est quantifié à chaque élection, autrement dit par un système qui tient compte de tous les votes dans le résultat final (peut-être par une représentation proportionnelle ou un scrutin mixte), plutôt que le scrutin majoritaire uninominal à un tour que nous utilisons actuellement.

Pour le moment, c'est beaucoup trop facile pour un citoyen de croire que son vote peut être inutile dans le scrutin majoritaire uninominal à un tour parce qu'un système « tout au vainqueur » nie les votes exprimés pour l'ensemble des candidats perdants.

Quels que soient le mode de scrutin et la méthode de vote choisis à la fin, le Canada a le devoir envers les Canadiens de jeter définitivement aux oubliettes de l'histoire l'idée que « mon vote ne compte pas » parce que cette phrase peut également vouloir dire « ma participation au processus démocratique est dénuée de sens ».

Pour rapprocher le gouvernement de la population et veiller à ce que notre processus démocratique conserve sa légitimité, son inclusivité et son intégrité, ainsi que l'engagement qu'il suscite et la reddition de comptes qu'il implique, il faut faire en sorte que tous les électeurs en âge de voter puissent se dire, le matin de l'élection : « Mon vote a un sens, un sens littéral parce qu'il me permet de choisir concrètement et équitablement la personne qui représentera mes intérêts au Parlement, mais aussi un sens figuré parce que je fais confiance au processus politique du pays et je me sens partie prenante de la démocratie canadienne. »

Merci aux membres du Comité d'avoir pris le temps de lire mon mémoire.

Références

1. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/dq160222a-fra.htm>.
2. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/t002a-fra.htm>.